

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

JR et JFK parlent des banlieues

- Politique -

Date de mise en ligne : jeudi 17 novembre 2005

Description :

Non, ce ne sont ni le héros de la série télévisée Dallas, ni encore moins feu le Président des Etats-Unis qui vont nous donner leur avis sur la situation dans les banlieues



Nice Premium

Non, ce ne sont ni le héros de la série télévisée Dallas, ni encore moins feu le Président des Etats-Unis qui vont nous donner leur avis sur la situation dans les banlieues mais nos JFK et JR locaux sont Jean-François Knecht, conseiller municipal et général et Jérôme Rivière, Député de la première circonscription de Nice.



Le premier est l'un des leaders de la gauche plurielle niçoise alors que le second porte les couleurs de l'UMP à Nice et les couleurs niçoises à l'Assemblée Nationale.

Chacun nous donne son avis sur la violence urbaine, sur le couvre-feu, sur l'état d'urgence, sur la suppression des aides aux familles et, surtout, les solutions qui seraient les leurs pour faire de ces zones des endroits où il fait meilleur vivre.

Messieurs, c'est à vous...

Franck Viano

Nice Première : Quel est votre sentiment sur la violence urbaine actuelle ?



Jean-François Knecht : Je ne suis pas surpris. Le sentiment d'abandon est réel dans la population des quartiers en cause. Il me semble qu'il faut voir, au travers des manifestations de colère des jeunes, deux choses :

- ▶ Ces jeunes, qui sont dans une très large majorité Français ont intégré l'esprit de la République : Liberté-Égalité-Fraternité. En cela J.CHIRAC a raison en disant que ce sont les enfants de la République.
- ▶ Ces même jeunes en réclament l'application concrète, pour eux mais aussi pour leurs parents.



Jérôme Rivière : Je ne crois pas qu'il s'agisse de désespoir comme certains voudraient le faire croire, mais plutôt d'actes relativement gratuits, comme dans un immense jeu de chats et de souris.

Si la situation se dégrade ainsi, c'est qu'en dépit d'un discours sécuritaire fort depuis 3 ans, nous n'avons pas mis en place la totalité des moyens indispensables à rendre ces objectifs crédibles. Lorsqu'un jeune délinquant était condamné à 1 mois de prison pour avoir incendié un véhicule ce n'était pas dissuasif.

Au delà des mots, notre majorité devait faire la preuve que nous placions avant tout le respect de l'Etat de droit. Avec la mise en oeuvre de la Loi du 3 avril 1955 les moyens mis en oeuvre sont enfin utilisés de façon efficace.

NP : Pensez-vous que le couvre-feu puisse apporter une solution efficace et surtout durable ?

JR : Efficace certainement, je viens de l'expliquer. Durable, cela dépend de ce que vous faites dire à ce qualificatif. Oui s'il s'agit de maintenir le dispositif pour un retour à l'Etat de droit. Non si après le retour au calme cela devenait une méthode pour contrôler les quartiers. Encore que je m'interroge sur les raisons pour lesquelles un jeune mineur se trouve dans la rue après minuit en semaine...

JFK : La décision de faire appel à la loi de 1955 est lourde de sous-entendus et renvoie à une époque sombre de notre histoire. Pour ce qui est de la mesure technique en elle même, si elle pouvait être défendue la première fois en période de crise, sa poursuite pour 3 mois n'a pas de justification. Seule, la surenchère sécuritaire et la propagande qui va avec peut l'expliquer.

C'est une insulte à la raison, de voir des maires réclamer le maintien du couvre-feu et, donc la mobilisation de personnel de sécurité, dans des endroits qui n'en ont aucun besoin, nous en avons un exemple à Mougins.

NP : Quelles seraient vos solutions face à cet épineux problème ?

JFK : Le problème est en grande partie économique. La population souffre et pas seulement dans les quartiers où les difficultés sont concentrées.

Depuis 3 ans, notre population ne cesse de l'exprimer. C'est tout l'enjeu du prochain congrès du Parti Socialiste. Il devra déterminer quelle est la ligne à suivre et, apporter un début de réponses et d'espérance à cette souffrance.

JR : Quels que soient les problèmes que ces populations des banlieues rencontrent - et qui sont réelles -, rien n'excuse ces actes de violences. Quelques intellectuels et sociologues nous expliquent à la télévision, celle-là même qui surmédiatise ces violences, qu'elles sont les réponses à la pression migratoire que la France a du mal à digérer, à l'éducation qui baisse les bras, à l'échec de l'intégration, à l'isolat urbain, c'est à dire à la ghettoïsation des quartiers, à la discrimination raciale, etc....

Je ne crois pas un instant que tous ces voyous cagoulés aient agi pour défendre une frange de la population qui souffre réellement de la pauvreté, du manque d'éducation, de logements décentes, de travail. Ces bandes sont

organisées, elles cassent et brûlent au hasard de leur cheminement, elles défont l'ordre républicain. Ce qui les intéresse, c'est de conserver leur trafic, leur territoire.

Ca suffit ! Stop aux zones de non droit. Des milliers de voitures et des dizaines de bus brûlés, des magasins détruits, des écoles primaires et des collèges saccagés. A t-on seulement conscience du coût de ces exactions, que les français auront à supporter d'une manière générale et plus particulièrement leurs victimes ?

Pour revenir sur les émeutes qui durent depuis le 27 octobre, elles sont le résultat de notre incapacité à exprimer collectivement mais clairement notre identité et à affirmer le futur que nous souhaitons pour notre pays. Je reste convaincu qu'une majorité de nos concitoyens est prête à réagir avec à l'esprit la devise de notre République mais sans fausse compassion pour ceux qui méritent avant tout les foudres de la loi.

Enfin, il nous faut être enfin efficace dans notre lutte contre l'immigration clandestine toujours beaucoup trop importante. Cette immigration illégale vient s'installer dans ces quartiers difficiles rendant la tâche de l'intégration de plus en plus difficile : une sorte de puit sans fond.

NP : A votre avis, faut-il proroger l'état d'urgence ?

JR : Oui bien sûr, tant que l'Etat de droit n'est pas rétabli, il ne faut montrer aucun signe de faiblesse. D'une part, ni nos concitoyens ni les forces de l'ordre ne le comprendraient, d'autre part, il n'est possible de rien faire dans cette ambiance de violence. Enfin n'oublions pas que cette Loi d'exception est appliquée parce que des citoyens, des fonctionnaires de police, des militaires de la gendarmerie, des pompiers, des médecins en mission ont fait l'objet d'atteintes graves à leur intégrité physique.

JFK : Non, les Maires ont un pouvoir de police. Les mesures d'exception doivent, comme leur nom l'indique, rester exceptionnelles.

NP : Le Maire de Draveil a suspendu les aides aux familles dont un membre a participé aux violences. Qu'en pensez-vous ?

JFK : Pensez-vous qu'en supprimant la cantine, l'accès aux centres aérés aux plus jeunes, on calme des adolescents révoltés ? Cette mesure fait seulement le jeu des extrêmes.

JR : Je ne connais pas le détail des mesures qu'il a prises, mais cela me semble aller dans le bon sens. Une aide à la famille est un droit, mais elle est aussi assortie de devoirs, parmi lesquels celui de s'occuper de l'éducation de ses enfants. Je le répète, un jeune mineur n'a rien à faire dans la rue la nuit, et c'est de la responsabilité des parents !

Mais je ne souhaite pas que le gouvernement ou les collectivités territoriales fassent des économies à travers le retrait de ces aides. C'est pourquoi je propose, par exemple, qu'elles soient versées directement à l'établissement scolaire dont dépendent les enfants de la famille pour qu'ils puissent déjeuner à la cantine et avoir du matériel scolaire, ce qui trop souvent leur fait défaut.